

Plan de cours

COURS : **Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines
(IPMSH)**

PROGRAMME : Sciences humaines

DISCIPLINE : Multidisciplinaire

Pondération : Théorie : 2 heures | Pratique : 2 heures | Étude personnelle : 2 heures

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Maxime Lefrançois	B-203	6428	maxime.lefrancois@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANT·E·S

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
LOUIS ROY	B-239	8321	louis.roy@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT·E

Ce cours vise à préparer les étudiant·e·s aux études universitaires par l'acquisition d'une formation transdisciplinaire en méthodologie. Ce cours est situé dans la deuxième année de la formation en sciences humaines et vise à développer l'esprit scientifique, la capacité d'analyse et l'esprit critique. Il permet d'établir des liens entre des notions apprises dans divers cours du programme.

Afin d'atteindre cet objectif, les étudiant·e·s acquièrent un ensemble de connaissances, pendant la première année du programme, qui leur permet, durant la seconde, d'effectuer une démarche concrète de recherche complète et originale. C'est ce que propose ce cours, soit d'initier l'étudiant·e à la démarche scientifique en sciences humaines par des apprentissages théoriques, des exercices pratiques et une recherche empirique.

Les préalables pour ce cours sont les suivants :

- 360-300-RE *Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines*

Et les cours porteurs des habiletés méthodologiques de première session soit :

- 381-144-EM *Peuples et cultures* [ou]
- 387-174-EM *Regards sociologiques sur le Québec* [ou]
- 201-103-RE *Calcul I*.

Ce cours est un préalable au cours 300-301-RE *Démarche d'intégration des acquis en Sciences humaines* (DIASH)

Attention : vous devez conserver tout le matériel relatif à ce cours, dont ce plan de cours, pour réaliser l'épreuve synthèse de programme (DIASH) lors de votre dernière session.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) OU COMPÉTENCE(S)

Le portrait des diplômés en Sciences humaines du CEM définit les compétences qui seront acquises dans le programme :

1. Expliquer des phénomènes humains sous l'angle des sciences humaines en appliquant une approche scientifique et critique
2. Utiliser des méthodes de travail et de recherche appropriées aux sciences humaines
3. Communiquer efficacement en français, à l'oral et à l'écrit

L'objectif ministériel du cours IPMSH (22Q) est *d'appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines*.

Cet objectif est associé principalement à la compétence 2.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

La transmission des connaissances et l'acquisition de compétences se feront par le biais d'exposés magistraux, d'ateliers en laboratoire informatique et d'activités pratiques en classe et sur le terrain. Cela dit, l'orientation générale de ce cours demeure avant tout **pratique**. Ce cours est ainsi principalement axé sur la réalisation d'une **recherche empirique**. Il comporte donc peu d'exposés magistraux, une large part du temps étant réservée à l'application des contenus notionnels. Les étudiant·e·s doivent néanmoins prendre des notes pendant ces exposés et en marge des lectures préparatoires question d'être bien outillé·e·s pour ensuite développer leurs habiletés de manière **autonome**, que ce soit en **bibliothèque**, sur le **terrain** ou dans la **communication** (écrite et orale) de leur recherche.

Au fur et à mesure que les notions seront abordées, les étudiant·e·s devront les mettre en application lors de courts exercices réalisés en classe, au labo informatique et dans leur projet de recherche. Afin de s'assurer que la démarche de recherche s'effectue dans les règles de l'art et en tout respect des échéanciers, des **tutorats** personnalisés seront effectués par l'enseignante lors de rencontres obligatoires pendant les heures de classe et/ou lors des plages de disponibilité. Le service de l'organisation scolaire a en effet réservé aux étudiant·e·s des cours IPMSH, dans leur horaire semestriel, une période d'une heure affectée à différentes activités telles que des

rencontres enseignant-étudiant·e·s, des travaux d'équipes et des travaux individuels. Ainsi, la présence des étudiant·e·s durant cette heure est obligatoire lorsque requise.

La lecture hebdomadaire de sections du manuel de Blanc *et al.* (2010) (voir infra, *Matériel requis obligatoire*) et d'articles scientifiques permettra à l'étudiant·e d'approfondir, d'intégrer, d'illustrer et d'enrichir les apprentissages réalisés en classe.

Le projet de recherche sera réalisé en partie **individuellement** et en partie en **équipe**.¹ Les équipes, généralement formées de quatre (4) personnes, seront constituées par les étudiant·e·s et le professeur.

La méthode de recherche devra impliquer les étapes suivantes :

1. Définition du problème de recherche (formulation et opérationnalisation)
2. Choix d'une méthode de recherche et construction d'un instrument de collecte de données
3. Collecte de données
4. Analyse des données et l'interprétation des résultats
5. Diffusion des résultats de recherche

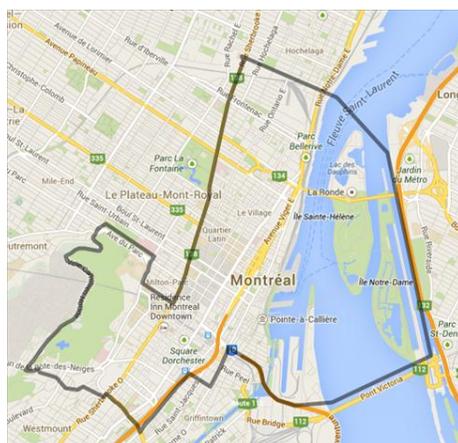
L'étudiant·e devra s'assurer de disposer d'une sauvegarde électronique de tous les documents produits dans le cadre du cours (disque, clé USB, fichier joint à un courriel, plateforme nuagique, etc.) et de tous les documents produits par son équipe de recherche.

Toutes les problématiques de recherche devront être approuvées par le professeur et s'inscrire dans le cadre général fixé par ce dernier pour assurer une certaine convergence entre les différents projets de recherche (voir section suivante).

CADRE GÉNÉRAL DE RECHERCHE POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2014

Les projets de recherche devront s'inscrire dans le champ multidisciplinaire des **études urbaines** et trouver ancrage dans un des quartiers de l'**arrondissement Ville-Marie** de la ville de Montréal. Les résultats finaux seront communiqués à l'oral lors d'un **colloque** portant sur ce thème et, à l'écrit, par le biais d'**articles scientifiques**. Une fois rassemblés, ces derniers formeront un ouvrage collectif. Plus de détails vous seront présentés en classe quant aux multiples avenues de recherche ouvertes dans ce cadre et aux différentes manières d'y rattacher vos intérêts de recherche personnels.

Carte 1 : L'arrondissement Ville-Marie



Source : Google Maps



¹ Entre 40 et 60% de la note finale de ce cours peuvent être obtenus à partir de travaux faits en équipe. C'est la raison pour laquelle une dérogation a été accordée pour ce cours de la part de la Direction des études.

PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE
I. Expliquer les caractéristiques de la démarche scientifique en sciences humaines (semaine 1 et 2)	<u>La science</u> : ses caractéristiques et ses objectifs; les approches non-scientifiques; les principes scientifiques <u>La recherche en sciences humaines</u> : les domaines et les types de recherche	Lectures indiquées et notes de cours Ateliers en classe
II. Reconnaître l'importance de l'éthique dans les activités de recherche (semaine 1 et 8)	<u>La recherche et l'éthique</u> : la fonction de l'éthique en recherche, les règles d'éthique, les atteintes à l'éthique	Lectures indiquées et notes de cours Ateliers en classe Tutorat Réalisation d'un protocole de recherche et d'un instrument de collecte de données
III. Sélectionner des textes scientifiques et réaliser des fiches de lecture (semaines 2 et 3)	<u>La construction de la problématique</u> : choix d'un sujet, réalisation d'un état de la question portant sur le sujet choisi	Lectures indiquées et notes de cours Réalisation d'une recherche documentaire individuelle comme contribution à l'état de la question
IV. Définir un problème de recherche (semaines 3 et 4)	<u>La construction de la problématique</u> : formulation d'une question ou d'un objectif, formulation d'une intention et d'une visée de recherche	Lectures indiquées et notes de cours Préparation au contrôle de lecture Participation à la définition du problème de recherche Participation aux rencontres d'équipe Tutorat
V. Différencier les principales méthodes et techniques de recherche en sciences humaines/Choisir une méthode de recherche (semaines 5 et 6)	<u>Identification de la méthode de recherche</u> la plus adéquate pour traiter le sujet retenu	Lectures indiquées et notes de cours Préparation au contrôle de lecture Participation au choix de la méthode de recherche Participation aux rencontres d'équipe Tutorat
VI. Construire un instrument de recherche conforme à la méthode et à la technique choisie (semaines 6 et 7)	<u>Élaboration de la méthodologie</u> : Définition de la population et de l'échantillon, opérationnalisation des variables, construction des outils de collecte de données	Lectures indiquées et notes de cours Préparation au contrôle de lecture Participation à l'élaboration des instruments de recherche Participation aux rencontres d'équipe Tutorat

VII. Réaliser la collecte de données (semaines 8 et 9)	<u>Collecte de données</u> : réalisation d'un pré-test, respect des règles d'éthique	Lectures indiquées et notes de cours Participation à la cueillette des données Participation aux rencontres d'équipe Tutorat
VIII. Traiter et analyser les données recueillies (semaines 9 et 10)	<u>Traitement et analyse des données</u> : préparation des données pour leur traitement informatique, encodage des données, entrée des données	Lectures indiquées et notes de cours Participation au travail de traitement des données Participation aux rencontres d'équipe Tutorat
IX. Interpréter les résultats de la recherche (semaines 11 et 12)	<u>Interprétation des résultats</u> : discussion des résultats, identification des limites de la recherche et de sa portée	Lectures indiquées et notes de cours Participation à l'interprétation des résultats Participation aux rencontres d'équipe. Tutorat
X. Communiquer les résultats de la recherche (semaines 11 à 14)	<u>La communication des résultats</u> : l'importance de la communication scientifique, réalisation d'un rapport final, présentation du travail en classe	Lectures indiquées et notes de cours Participation aux rencontres d'équipe Rédaction de l'article scientifique (en équipe) Préparation de l'exposé oral. (en équipe)

Cette planification est sujette à modifications selon le rythme de travail que nous prendrons et les intérêts de recherche manifestés en classe. Un calendrier plus détaillé vous sera remis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative

L'évaluation formative renseigne l'étudiant·e sur la qualité et la pertinence de son travail ainsi que sur le degré d'acquisition des notions et des habiletés présentées au cours. En révélant la distance entre les objectifs poursuivis et le travail effectué, l'évaluation formative permet à l'étudiant·e de réajuster son travail en vue de l'évaluation sommative. Dans ce cours, l'évaluation formative prendra les formes suivantes :

- des ateliers pratiques en classe destinés à faciliter l'apprentissage des méthodes et des techniques ;
- des discussions et commentaires lors des exposés et des ateliers ;
- l'encadrement des équipes par des rencontres régulières et obligatoires ;
- le retour en classe sur les tests, les ateliers pratiques et les travaux ;

Évaluation sommative

L'évaluation sommative consiste à juger des apprentissages réalisés par l'étudiant·e au terme d'une séquence d'apprentissage, au regard des objectifs du cours et des compétences d'un programme. L'évaluation sommative établie dans le cadre du cours IPMSH inclut des évaluations individuelles et d'autres en équipe. La correction des travaux et des examens repose sur des critères détaillés qui, exception faite des examens, sont distribués d'avance.

Dans le cadre de ce cours, l'évaluation sommative individuelle (50 % de la note finale) se compose de 3 **contrôles de lecture** (5 % chacun), d'une **médiagraphie annotée accompagnée de fiches de lecture** (10 %), d'un **journal de terrain** à remplir tout au long de la session (10 %) et d'un **examen final** (15 %).

L'évaluation sommative en équipe (50 % de la note finale) se répartit parmi les différentes étapes de la recherche empirique à réaliser en équipe.

LES ÉTAPES DE LA RECHERCHE EMPIRIQUE

1^{ère} étape : la définition du problème de recherche (10 %)

a) *la formulation du problème* : À cette étape, les équipes devront identifier un problème, rendre compte de la recherche documentaire individuelle en intégrant, sous forme de texte suivi, les différentes informations pertinentes, c'est-à-dire présenter leur problématique et poser une question de recherche.

b) *l'opérationnalisation* : À partir des informations recueillies, les équipes devront préciser leur question de recherche, formuler une hypothèse ou se fixer un objectif de recherche, dégager les principaux concepts et les définir, dégager les dimensions et les indicateurs. Finalement, on devra identifier la population visée.

2^e étape : la construction technique (10 %)

Il faudra ici indiquer la méthode et technique choisies et justifier les choix, puis bâtir l'instrument de cueillette de données et indiquer les règles et modalités d'application de la technique à un cas concret, et, enfin, préparer un plan d'analyse des données.

3^e étape et 4^e étape : la collecte des données et leur analyse et interprétation (10 %)

Cette étape comprend la sélection des éléments, l'utilisation de la technique et la saisie informatique des données. On devra donc justifier les choix au niveau de l'échantillon, décrire les modalités d'application **de l'instrument de cueillette de données**, recueillir les données, compléter le codage et construire la matrice de données. Les équipes devront ensuite évaluer le matériel recueilli et réviser au besoin le plan d'analyse des données, vérifier l'hypothèse et discuter des résultats notamment à la lumière de la recherche documentaire. Cette section contiendra des tableaux ou des graphiques, lorsque cela s'avère pertinent.

5^e étape : la diffusion des résultats (20 %)

a) l'article scientifique (15%) : Il faudra à cette étape présenter les résultats de la recherche sous forme d'article scientifique.

b) la présentation orale (5%) : Toute l'équipe devra rendre compte des principaux résultats de la recherche. La qualité des résultats, la qualité de la présentation et le professionnalisme — qui comprend la tenue et la maîtrise de la langue — seront évalués ici.

Remarques sur la recherche

En cas d'échec, les équipes sont obligées de reprendre le travail dans la semaine suivante, et ce jusqu'à un degré de réussite satisfaisant, car il est impossible de poursuivre la recherche si les étapes préliminaires ne sont pas réussies. *Les étudiant·e·s doivent s'engager auprès de leur équipe à assumer les fonctions et responsabilités qui leur sont imparties. De même, ils doivent s'engager à participer au travail collectif.*

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectifs d'apprentissage	Échéance ²	Pondération (%)	
				Individuelle	Équipe
Contrôles de lecture (3)	Individuel en classe	IV V VI	Tout au long de la session (dates précisées lors de l'assignation des lectures)	15 % (5 % chacun)	
Bibliographie annotée et fiches résumé	Individuel en classe, à compléter à la maison	III	Semaine 4	10 %	
Rapport d'étape 1 : la problématique	En équipe en classe, à compléter à la maison	IV	Semaine 5		10 %
Rapport d'étape 2 : la méthodologie	En équipe en classe, à compléter à la maison	V VI	Semaine 7		10 %
Rapport d'étape 3-4 : l'analyse des données et l'interprétation des résultats (remises des données collectées en annexe)	En équipe, en classe, à compléter à la maison	VII VIII IX	Semaine 11		10 %
Rapport d'étape 5a : l'article scientifique (évaluation terminale)	En équipe en classe, à compléter à la maison	X	Semaine 13		15 %
Rapport d'étape 5b : la présentation orale (évaluation terminale)	En équipe, en classe	X	Semaine 14		5 %
Journal de terrain	Individuel, en classe, sur le terrain, à compléter à la maison	I à X	Semaine 14 et sur demande du professeur, tout au long de la session	10 %	
Examen final (évaluation terminale)	Individuel en classe	I à X	Semaine 15	15 %	
Total				50 %	50 %

² Les dates d'échéance sont sujettes à changement.

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

(1) NOTE DE PASSAGE

Le cours IPMSH comporte plusieurs types d'évaluations :

- **L'évaluation terminale** du cours est constituée de l'article scientifique, de l'exposé oral et de l'examen final. Cette évaluation terminale doit représenter **entre 25 % et 50 %** de la note totale du cours. En ce qui vous concerne, l'évaluation finale représente **30 %** de la note finale (15 % pour l'article, 5 % pour l'exposé et 15 % pour l'examen).
- Les **autres évaluations** sont constituées d'exercices, d'examens et de travaux de recherche préparatoires au rapport final. Elles doivent représenter entre **50 % et 75 %** de la note totale du cours.

Dans les cours IPMSH, la valeur du **travail d'équipe** doit représenter **entre 40 % et 60 %** de la note totale du cours.

Tous les membres de l'équipe doivent travailler de concert afin d'atteindre les objectifs fixés et d'apporter leur contribution au projet. Dans le cas contraire, un membre pourrait voir sa note diminuée. Le professeur se réserve le droit d'attribuer aux étudiant·e·s qui ne participent pas activement au travail d'équipe une note proportionnelle au travail réalisé. De plus, en cas de problème dans la gestion du travail d'équipe, tous les membres de l'équipe doivent travailler de bonne foi afin de trouver des solutions, et ce, avant de consulter le professeur. Il est donc recommandé de nommer et de régler au fur et à mesure les difficultés rencontrées. Le professeur n'est pas responsable de la gestion des conflits. Les étudiant·e·s doivent faire preuve d'autonomie.

Fait à noter, les notes de toutes les évaluations en équipe peuvent être pondérées en fonction de la participation au travail d'équipe.

Dans l'esprit de la PIEA (6.2.2), la partie individuelle de l'évaluation doit comporter au moins trois activités d'évaluation sommative.

Pour réussir le cours IPMSH: l'étudiant·e doit **atteindre un seuil de 60 % pour les évaluations individuelles ET un seuil de 60 % pour les évaluations d'équipe**. L'étudiant·e qui ne satisfait pas à cette exigence se voit attribuer une **note maximale de 55 %**. Également, la participation à toutes les évaluations et étapes de la recherche est obligatoire : le fait de ne pas remettre un travail entraîne une note maximale de 60% pour le cours.

(2) PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES



La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant. En cas de retard les pénalités sont de **10%** par jour de retard. Après une semaine un travail sera refusé.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant·e doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Aides à la recherche »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

<http://www.cegepmontpetit.ca/biblio>

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à la PVLF, la qualité de la langue française sera évaluée. La pondération accordée à l'orthographe et à la syntaxe dans les évaluations sommatives est fixée à **10 %**. Lors de la remise des travaux d'équipes, les membres de l'équipe sont évalués conjointement. Il leur incombe donc personnellement et conjointement de vérifier avant la remise du travail la qualité de la langue française qui y est utilisée.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

- L'étudiant·e doit se présenter à l'heure pour la tenue des cours et respecter la durée de la pause. En cas de retard, il doit attendre la pause ou la fin du cours pour entrer en classe.
- L'étudiant·e doit se présenter en classe avec tous les documents requis : notes de cours, manuel, textes rédigés, journal de bord lorsqu'il en est responsable, etc.
- L'usage du téléphone cellulaire est strictement interdit en classe. Tout étudiant·e contrevenant pourra se voir exclu du cours et devra requérir l'autorisation de l'adjoint à la Direction des études responsables du programme de Sciences humaines pour le réintégrer.
- En classe, la participation active au cours est requise, elle doit cependant s'effectuer dans le respect des autres étudiant·e·s et de l'enseignante.
- Les périodes de travail d'équipe indiquées dans l'horaire de l'étudiant·e doivent obligatoirement être consacrées à cette activité. En tout temps l'enseignante peut convoquer une équipe lors de ces périodes et aucune absence ne sera admise.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Manuel (disponible à la Coop)

Blanc, Valérie et al. *IPMSH. Une approche multidisciplinaire de la recherche en sciences humaines*.
Montréal : Chenelière éducation, 2010, 208 p.

Infosphère

Il est essentiel de développer de bonnes habitudes de travail intellectuel lors de vos études collégiales. Afin de vous aider, on a mis à votre disposition un outil en ligne, le tutoriel *InfoSphère*, (<http://ww2.college-em.qc.ca/infosphere/>) ou accessible à partir de Mes sites web favoris dans la page d'accueil du portail) dans lequel vous trouverez de nombreuses ressources, des conseils pour travailler efficacement (comment prendre des notes de cours ou de lecture par exemple), des marches à suivre pour faire certains types de travaux (faire une recherche documentaire ou un travail de recherche), et même un guide qui explique les principales fonctions du logiciel Office Word (dans le Module 8). Vous trouverez aussi dans la partie Citer ses sources, du Module 7, des modèles qui vous permettront de rédiger des médiagraphies pour vos travaux qui respectent les Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Collège. Nous vous invitons à explorer ce tutoriel.

Attention! Comme il existe différentes versions d'*InfoSphère*, vous devez écrire *InfoSphère* et Édouard-Montpetit si vous faites une recherche avec un moteur de recherche comme Google.

MÉDIAGRAPHIE

Ouvrages de méthodologie

Angers, Maurice. *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 6^e édition, Montréal : Éditions CEC, 2014, 198 p.

Beaud, Stéphane et Florence Weber. *Guide de l'enquête de terrain*. 4^e édition, Paris : La Découverte, 2010, 336 p.

- Becker, Howard S. *Les ficelles du métier : Comment conduire une recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte, 2002, 360 p.
- Blanc, Valérie et al. *IPMSH : Une approche multidisciplinaire de la recherche en sciences humaines*. Montréal : Chenelière éducation, 2010, 208 p.
- Del Balso, Michael et Alan D. Lewis. *Recherche en sciences humaines : Une initiation à la méthodologie*. Mont-Royal (Québec) : Modulo, 2007, 280 p.
- Dionne, Bernard. *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*. 6^e édition, Montréal : Chenelière éducation, 2013, 278 p.
- Giroux, Sylvain et Ginette Tremblay. *Méthodologie des sciences humaines. La recherche en action*. 4^e édition, Montréal : ERPI, 2009, 324 p.

Principales revues de langue française en sciences sociales

- Argument*, Politique, société, histoire : <http://www.revueargument.ca>
- Cahiers de recherche sociologique*, du Département de sociologie UQÀM : <http://www.crs.uqam.ca/>
- Conjonctures*, revue québécoise indépendante
- Esprit critique*, Revue internationale de sociologie et de sciences sociales : <http://www.espritcritique.fr/accueil/index.asp>
- Lien social et politiques – RIAC*, Revue internationale et interdisciplinaire de sciences humaines de l'Université de Montréal : <http://www.lsp.umontreal.ca/>
- Nouvelles pratiques sociales*, de la Faculté des Sciences humaines, UQÀM : <http://www.nps.uqam.ca/>
- Politique et société*, de la Société québécoise de science politique
- Possibles*, revue québécoise d'analyse critique
- Recherches amérindiennes* : <http://www.recherches-amerindiennes.qc.ca/>
- Recherches féministes*, de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval : <http://www.fss.ulaval.ca/lef/revue/>
- Recherches sociographiques*, de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval : <http://www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/>
- Relations*, du Centre Justice et Foi : <http://cjf.qc.ca/fr/relations/>
- Revue française de sociologie* : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie.htm>
- Sciences humaines*, magazine français en sciences humaines et sociales : <http://www.scienceshumaines.com/>
- Société*, associée au Groupe interuniversitaire d'étude sur la postmodernité : <http://www.er.uqam.ca/nobel/societe07/index.php/revue>
- Sociologie et sociétés*, du Département de sociologie de l'Université de Montréal : <http://www.socio.umontreal.ca/revues/Sociologieetsocietes.html>
- Tendances sociales canadiennes*, de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/11-008-x2008002-fra.htm>

Ces revues sont généralement indexées et disponibles en intégralité via les bases de données *Érudit*, *Cairn* (disponibles via le site de la bibliothèque <http://blogues.college-em.qc.ca/bibli/bases-de-donnees-2/>) et *Revue.org* (<http://www.revues.org/>)

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES



Tout étudiant·e inscrit·e au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s’y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages*, les conditions particulières concernant le maintien de l’admission, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d’études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l’adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Manquements à l’honnêteté intellectuelle

Tout plagiat, fraude ou tricherie, toute tentative de plagiat, fraude ou tricherie ou toute collaboration à un plagiat, une fraude ou une tricherie entraîne la note zéro (0) pour l’examen ou le travail en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. Si l’étudiant récidive, la note zéro (0) lui est attribuée pour le cours concerné. Le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études; une copie de ce rapport est versée au dossier de l’étudiant. L’étudiant peut en appeler de ces décisions en soumettant son cas au processus de traitement des plaintes en vigueur au Cégep.

Par **plagiat**, nous entendons entre autres :

- copier ou recopier des parties ou la totalité d’un travail effectué par un autre étudiant;
- inclure dans un travail des parties de livres, d’articles ou de documents provenant de l’Internet sans les mettre entre guillemets ou en indiquer clairement la source.

Par **fraude**, nous entendons entre autres :

- présenter comme sien un travail effectué par une autre personne;
- modifier, inventer ou falsifier des données ou des résultats de recherche.

Par **tricherie**, nous entendons entre autres :

- lors d’un examen, regarder sur la copie d’un autre étudiant;
- lors d’un examen, avoir en sa possession des informations relatives à la matière évaluée.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES (SOCIOLOGIE)

Le Département de sociologie a précisé certains éléments de la Politique d’évaluation des apprentissages (PIEA) du Collège. Outre d’être disponible sur le site du Collège, cette politique est disponible dans l’Agenda étudiant.

PONDÉRATION DES COURS :

Une pondération est attribuée à chaque cours. Elle détermine le nombre d’heures alloué aux divers aspects du cours : enseignement théorique, ateliers ou laboratoires, heures d’études. Le troisième chiffre de la pondération détermine toujours le nombre d’heures d’étude jugé nécessaire à la réussite de ce cours. La pondération de chaque cours est présentée dans le plan de cours.

PRÉSENCE AU COURS (arts. 6.3.4 de la PIEA) :



Pour les cours de sociologie, la présence aux cours et la participation active aux travaux en classe sont le reflet de l’engagement des étudiants dans leurs études et favorisent la réussite des cours de sociologie. Il est de la responsabilité de l’étudiant d’être présent à tous ses cours et de participer activement aux activités d’apprentissage prévues par l’enseignant.

Dans le cas d’absence pour des raisons graves (maladies, décès, évènement de force majeure, etc.) l’étudiant qui s’absente doit prendre rendez-vous avec son professeur et convenir des modalités de rattrapage.

EXAMENS (arts. 6.2.3 et 6.2.5.1 de la PIEA) :

Un examen pourra compter pour 30 % de la note finale ou moins. Le questionnaire d'examen contiendra la pondération allouée à chacune des questions.

- Dans le cas d'absence motivée à l'examen selon les critères acceptés par le Collège (maladie, décès, évènement de force majeure tel qu'incendie, accident), l'étudiant doit demander une reprise dans un délai de 48 heures.
- Le professeur peut conserver les examens.

TRAVAUX (arts. 6.2.3, 7.2.c, 7.2.j, et 5.5.2.1 de la PIEA) :

Des consignes écrites seront remises aux étudiants pour les aider à réaliser leurs travaux. Le lien entre les objectifs du cours et le travail demandé est indiqué ainsi que les principaux critères d'évaluation et la pondération des notes. Un travail peut compter pour 40 % ou moins de la note finale. Les explications concernant les travaux se donnent en classe.

- À moins d'indications contraires, la remise des travaux se fait en main propre.
- Dans certains cours, comme IPMSH et DIASH, le professeur peut garder le rapport final.
- Le texte de ces travaux est écrit lisiblement ou au traitement de texte. La présentation matérielle est soignée et souscrit aux règles méthodologiques. Vous devez respecter les normes de présentation expliquées dans InfoSphère

PÉNALITÉS :

Jusqu'à 10 % de la note pourront être enlevés pour chacun des éléments suivants :

- Les travaux déficients en ce qui concerne la présentation matérielle (art. 6.3.2 de la PIEA) ;
- Le retard dans la remise des travaux, à moins d'entente préalable avec le professeur.

Par ailleurs, après une semaine de retard, les travaux peuvent être refusés.

QUALITÉ DU FRANÇAIS (art. 6.3.1 de la PIEA) :

La pondération accordée à l'orthographe et à la syntaxe dans l'évaluation des apprentissages est fixée à 10 % selon les modalités suivantes :

- Crédit de trois fautes par page ;
- De quatre à cinq fautes par page, perte de la moitié des points alloués au français ;
- Six fautes et plus, perte du 10 %

REPRISE :

Le professeur peut permettre la reprise d'un travail ou d'un examen ; l'étudiant ne peut alors obtenir plus que la note de passage (60%). Les professeurs qui appliquent cette mesure doivent l'indiquer dans le plan de cours.

Dernières modifications apportées par l'Assemblée départementale le 10 février 2010.

Bonne session !

